



**CONFÉDÉRATION PARLEMENTAIRE DES AMÉRIQUES  
RÉUNION DU COMITÉ EXÉCUTIF  
LA PLATA, ARGENTINE, DU 23 AU 25 NOVEMBRE 2006**

**Résolution sur la mise en place d'un comité mixte de travail  
entre le Forum interparlementaire des Amériques (FIPA)  
et la Confédération parlementaire des Amériques (COPA)**

**Le Comité exécutif de la Confédération parlementaire des Amériques (COPA) réuni à La Plata, Argentine, du 23 au 25 novembre 2006 :**

**DÉCIDE** de participer aux travaux conjoints COPA-FIPA dont le mandat serait notamment :

- de contribuer à l'information réciproque entre les deux organisations
- d'examiner les structures appropriées pour permettre l'intégration des deux organisations
- d'élaborer un plan d'action à cet effet
- de s'inviter aux réunions respectives des deux organisations pour l'année qui vient;

**MANDATE** à cette fin le comité créé en vertu de la résolution sur la création d'une seule organisation interparlementaire continentale, adoptée par l'Assemblée générale de la COPA, réunie à Quito, Équateur, du 29 mai au 3 juin 2006, avec obligation de faire rapport au Comité exécutif et à l'Assemblée générale des discussions, propositions et recommandations élaborées en vue d'intégrer les deux organisations;

**SOUHAITE** que ce processus de dialogue COPA-FIPA puisse aboutir à un accord sur la possible intégration des deux organisations avant la fin de 2008.